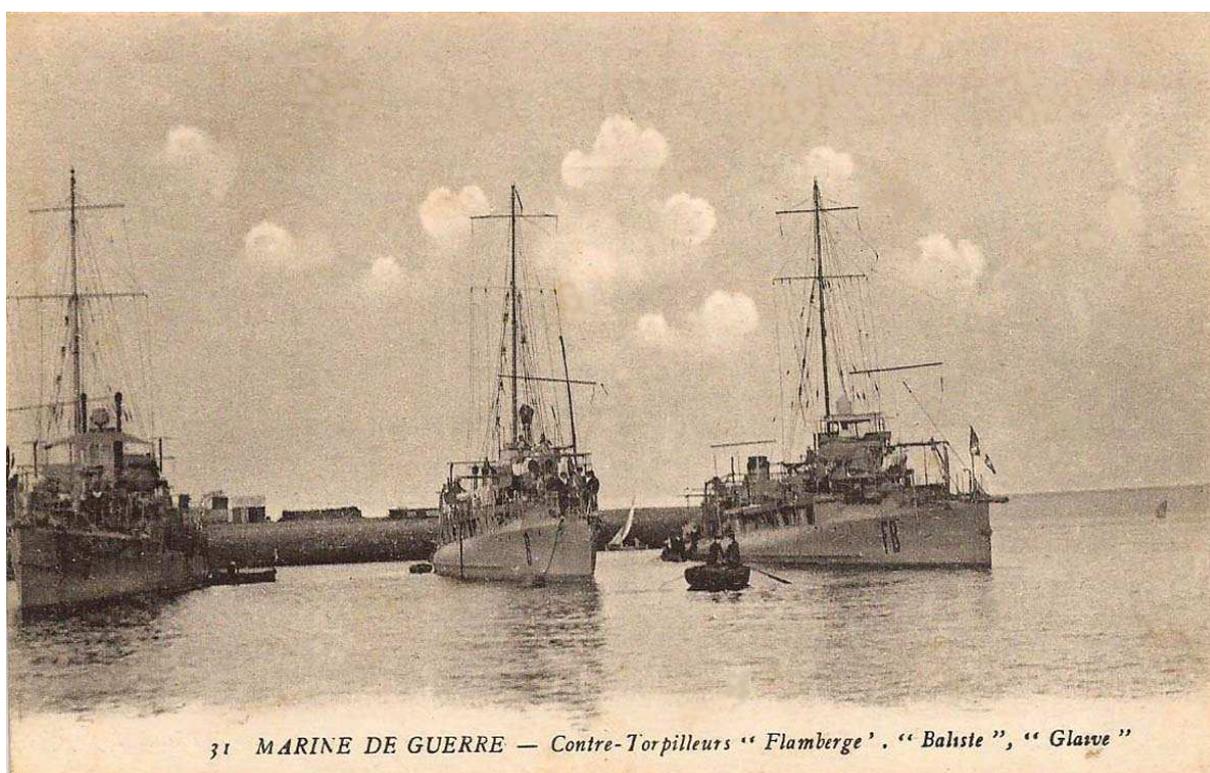
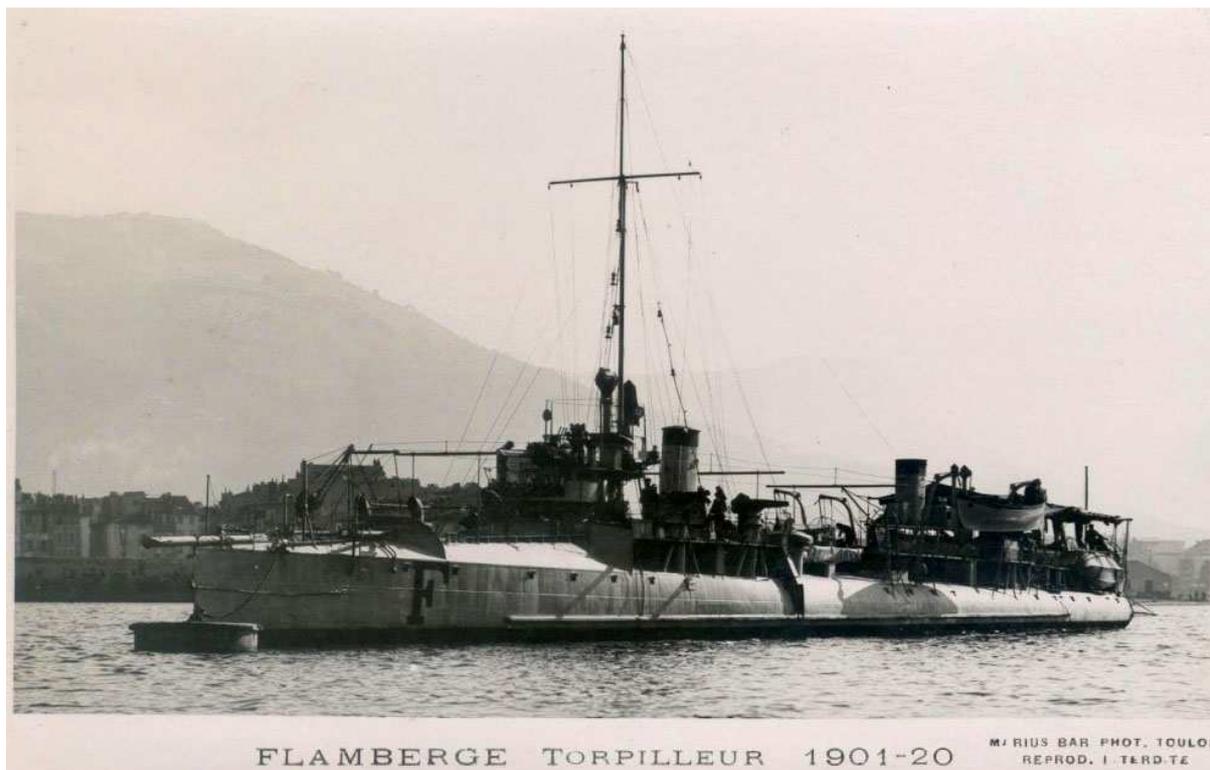


FLAMBERGE — *Torpilleur d'escadre de 300 t.,
type **Pertuisane** (1901~1920).*



Commandants successifs du torpilleur d'escadre *Flamberge*

— **FOURNIER Pierre Paul Hippolyte Léon**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 28 janvier 1903 (*J.O. 30 janv. 1903, p. 552*).

Par décision présidentielle du 28 janvier 1903, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Fournier (Pierre-Paul-Hippolyte-Léon), a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre la *Flamberge*.

— **RÉVEILLE Marie Joseph Victor**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 5 juin 1904 (*J.O. 7 juin 1904, p. 3.358*).

Par décision présidentielle du 5 juin 1904, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Réveille (M.-V.), a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre la *Flamberge*.

— **NOGUES Jean**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 21 décembre 1905 (*J.O. 23 déc. 1905, p. 7.521*). *Escadre du Nord*, Brest.

Par décision présidentielle du 21 décembre 1905, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Nogues (Jean) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Flamberge*, dans l'escadre du Nord.

— **VIOLETTE Louis Hyppolite**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 6 juillet 1907 (*J.O. 9 juillet 1907, p. 4.746*). *Escadre du Nord*, Brest. Commandement pris à Toulon, le 1^{er} août 1907 (*J.O. 10 juillet 1907, p. 4.774*).

Par décision présidentielle du 6 juillet 1907, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Violette (L.-H.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Flamberge*, dans l'escadre du Nord.

— **LESQUIVIT Étienne Pierre**, capitaine de frégate. Nommé à ce commandement et à celui de la 1^{re} Flottille de la Manche par une décision présidentielle du 28 décembre 1908 (*J.O. 30 déc. 1908, p. 9.143*).

Par décision présidentielle du 28 décembre 1908, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Lesquivit (Etienne-Pierre), a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Flamberge* et de la 1^{re} flottille de la Manche.

— **THOMAZI Auguste Antoine**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 15 avril 1910 (*J.O. 17 avr. 1910, p. 3.550*). Commandement pris à Cherbourg, le 20 avril 1910 (*J.O. 19 avr. 1910, p. 3.632*). 2^e Escadre.

Par décision présidentielle du 15 avril 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Thomazi (Auguste-Antoine) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Flamberge*.

— **MARTIN-DECAEN Maurice Eugène André**, lieutenant de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 12 juin 1912 (*J.O. 14 juin 1912, p. 5.260*). Commandement pris à Cherbourg, le 20 juin 1912 (*Ibid.*). [Bâtiment alors qualifié de « mouilleur de mines »].

Par décision présidentielle du 12 juin 1912, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Martin-Decaen (M.-E.-A.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur (mouilleur de mines) *Flamberge*.

— **LÉONEL de ROTALIER Maurice Marie Alexis**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par un décret du 29 novembre 1913 (*J.O. 1^{er} déc. 1913, p. 10.382*).

Par décret en date du 29 novembre 1913, M. le lieutenant de vaisseau de Rotalier (M.-M.-A.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre (mouilleur de mines) *Flamberge*.

— **d'HUART Marie Joseph Eugène**, lieutenant de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par un décret du 15 avril 1916 (*J.O. 24 avr. 1916, p. 3.525*).

Par décret en date du 15 avril 1916, M. le lieutenant de vaisseau d'Huart (Marie-Joseph-Eugène) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Flamberge*.

— **SAVEY Charles Ferdinand Pierre**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par un décret du 11 juin 1917 (*J.O. 13 juin 1917, p. 4.596*).

Par décret en date du 11 juin 1917, M. le lieutenant de vaisseau Savèy (Charles-Ferdinand) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Flamberge*.

— .../...